

Accompagnement

Vous souhaitez mieux maîtriser votre facture énergétique et réduire vos émissions de gaz à effet de serre ? Pensez à la chaleur renouvelable pour vous chauffer !

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir vous accompagne pour vos projets de géothermie, bois, solaire thermique, chaleur fatale, réseau de chaleur... Réalisation de notes d'opportunités, échanges avec les bureaux d'études et dépôt de demande de subvention. Quelle que soit la taille du projet, nous vous aidons à mobiliser les financements via le Fonds Chaleur de l'ADEME et la Région.

Ne laissez pas passer cette chance de concrétiser vos ambitions !

Vous pouvez bénéficier jusqu'à :

- **60% d'aide pour la réalisation de votre étude**
- **45% d'aide pour vos travaux dédiés à l'installation d'un système de chauffage**

(Possibilité de cumul avec d'autres dispositifs d'aides)

Qui est concerné ?

- Communes, intercommunalités, établissements publics;
- Entreprises, professions agricoles, campings, hôtels;
- Etablissements hospitaliers et médico-sociaux;
- Bailleurs sociaux, associations...

LES PARTICULIERS NE SONT PAS ÉLIGIBLES

Contact



Nicolas ROBERT
Chargé de mission
chaleur renouvelable - CCRT

07 85 52 54 09
nicolas.robert@te28.fr

**Territoire d'Énergie
Eure-et-Loir**
65, rue du Maréchal Leclerc
28110 Lucé
www.te28.fr

Collectivités et entreprises, bénéficiez du nouveau **CONTRAT DE CHALEUR RENEUVELABLE TERRITORIAL (CCRT)**

Mission de service public



LA CHALEUR RENOUVELABLE

SOLAIRE THERMIQUE

Le solaire thermique est la valorisation du rayonnement solaire sous forme de chaleur. Selon le type de capteurs, le solaire thermique permet de répondre aux niveaux de températures souhaités de la majorité des usages : chauffage de piscine, de serres, production d'eau chaude en logements et assimilés, chaleur pour process industriel ... Afin de faire correspondre les périodes de production et de consommation, il est nécessaire d'installer un ballon de stockage. Il est possible d'y associer une pompe à chaleur en fonction du besoin.



BIOMASSE

Une chaufferie biomasse brûle des combustibles issus de la sylviculture (plaquettes forestières et assimilés, ...), de l'agriculture (déchets, résidus, cultures ligno-cellulosiques...) ou de l'industrie (déchets biodégradables), là où une chaufferie classique brûle du gaz, du fioul. La gamme de puissance des chaufferies est équivalente. Une chaufferie biomasse nécessite un espace de stockage du combustible et un entretien un peu plus régulier.



CHALEUR FATALE

L'énergie consommée lors du fonctionnement d'un process de production ou de transformation (compresseurs, groupes froids, serveurs informatiques, incinérateurs, séchoirs, ...) n'est pas utilisée en totalité. Cette partie rejetée est appelée « chaleur fatale ». L'objectif est d'exploiter ce gisement d'énergie et de le valoriser sur le site ou à l'extérieur, afin de minimiser la quantité de chaleur perdue.



GÉOTHERMIE

La géothermie est l'utilisation de la chaleur contenue dans le sol. Elle est dite « de surface » jusqu'à 200 mètres de profondeur. La chaleur est récupérée dans le sol à l'aide de sondes, ou dans une nappe à l'aide de forages. Une pompe à chaleur porte ensuite l'eau à la température souhaitée. La géothermie permet également d'obtenir du froid pouvant servir au rafraîchissement de locaux ou d'équipements.



RÉSEAU DE CHALEUR

Un réseau de chaleur est la mutualisation de moyen(s) de production de chaleur pour desservir plusieurs bâtiments ou sites, même si les usages sont différents. Un minimum de besoins de chaleur et une relative proximité des bâtiments sont nécessaires pour qu'un réseau de chaleur puisse être une solution pertinente.

Cette mutualisation permet d'exploiter plus efficacement les différents moyens de production de chaleur renouvelable (chaufferie biomasse, géothermie de surface, source de chaleur fatale, ...).

